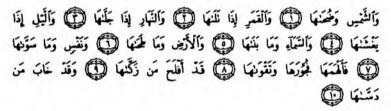


91 - SOURATE DU SOLEIL

15 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Décisions





Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

wa-s-samsi wa duhâhâ (1) wa-l-qamari 'idâ talâha (2) wa-n-nahâri 'idâ jallâhâ (3) wa-l-layli 'idâ yagsâhâ (4) wa-s-sama'i wamâ banâhâ (5) wa-l-'ardi wamâ tahâhâ (6) wa nafsin wamâ sawwâhâ (7) fa'alhamahâ fujûrahâ wa taqwâhâ (8) qad 'aflaha man zakkâhâ (9) waqad hâba man dassâhâ (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Je jure par le soleil et ses feux, (1) par la lune qui lui succède, (2) par le jour qui éclaire le monde, (3) par la nuit qui l'obscurit, (4) par le ciel et

la puissance qui l'a créé, (5) par la terre et la puissance qui l'a aplanie, (6) par l'âme et la puissance qui l'a façonnée, (7) qui lui a donné la notion du mal et du bien, (8) que celui qui se purifiera sera heureux, (9) et que celui qui se souillera sera réprouvé. (10).

Dieu jure par ces phénomènes qu'on peut les constater et les voir se produire toujours tant que le monde est monde. Le soleil qui rend le jour clair, la lune qui lui succède et donne une faible clarté la nuit, la terre qui parait étendue aux yeux, le ciel construit comme une voûte....

Puis II jure: «Par l'âme et la puissance qui l'a façonnée» la créant pure, droite, comme Dieu en a parlé dans ce verset: «Acquitte-toi des obligations de la religion en vrai croyant, et selon la nature que Dieu a donnée aux hommes» [Coran XXX, 30] Et dans un hadith divin (Qoudousi) rapporté par Mouslim il est dit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «J'ai créé tous mes serviteurs des musulmans (soumis). Les démons viennent emporter leur religion». «Qui lui a donné la notion du mal et du bien» en lui inspirant son immoralité et sa piété par les deux voies qu'il lui a tracées: la voie du mal et la voie du bien, et en la dirigeant vers ce à quoi II lui a prédestiné».

Dans un hadith, on a rapporté qu'un homme de Mouzaina ou de Jouhaïna vint chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, que penses-tu de ce que les hommes font en peinant. Leurs œuvres sont-elles des choses que Dieu leur a prédestinées ou bien des actes qu'ils font en suivant leur Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et qu'ils en rendront compte?» - Plutôt des choses que Dieu leur a prédestinées, répondit-Il. Et l'homme de repartir. «Pourquoi donc œuvrons-nous?». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: «Celui que Dieu l'a créé pour suivre l'une de deux voies, Il le dirige vers elle. Dieu a confirmé cela en disant: «Par l'âme et la puissance qui l'a faconnée, qui lui a donné la notion du mal et du bien» (Rapporté par Ahmed et Mouslim)^[1].

في الحديث: أن رجلاً من مزينة أو جهينة أتى رسول الله ﷺ فقال: يا رسول الله أرأيت ما (1). يعمل الناس فيه ويتكادحون، أشيء قضي عليهم من قدر قد سبق، أم شيء مما يستقهاون مما أتاهم به نبيهم ﷺ وأكدت به عليهم الحجة؟ قال: «بل شيء قد قضي عليهم»، قال: ففيم

«Celui qui se purifiera sera heureux. Et que celui qui se souillera sera réprouvé» Certes, sera heureux celui qui purifie son âme en se conformant aux commandements de Dieu et en s'éloignant de l'immoralité. Quant à celui qui la néglige en la laissant plonger dans le dévergondage, il l'aura corrompue et sera perdu.

A ce propos, Abou Houraira rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire cette invocation en récitant le dit verset: «Grand Dieu, inspire à mon âme sa piété, purifie-là car c'est Toi qui la purifies mieux que quiconque, et Tu es son Maître et son Protecteur» (Rapporté par Ibn Abi Hatem).

Zaïd Ben Arqam rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «Grand Dieu, je me réfugie auprès de Toi contre l'impuissance, la paresse, la poltronnerie, l'avarice, la vieillesse et le tourment de la tombe. Grand Dieu, accorde à mon âme sa piété. purifie-la car Tu es le meilleur qui la purifie, Toi Tu es son Maître et son protecteur. Grand Dieu, je me réfugie auprès de Toi contre une science inutile, un cœur qui ne s'humilie pas (devant Toi), une âme qui ne se rassasie pas et une invocation qui reste inexaucée» (Rapporté par Ahmed et Mouslim)^[11]. Zaïd a ajouté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le saluenous enseignait cette invocation et nous, à notre tour, nous vous l'apprenons»

كَذَبَتْ ثَنُودُ بِطَغُونِهَا ﷺ إِذِ الْبَتَثَ أَشْفَنْهَا ۞ فَقَالَ لَمُمْ رَسُولُ ٱللَّهِ فَاقَةُ اللَّهِ وَشُفْيَنَهَا ۞ فَكَذُبُومُ فَكَفُرُومَا فَدَمْدَمُ عَلَيْهِمْ رَبُّهُم بِذَلْبِهِمْ فَسَوَّنِهَا ۞ وَلَا يَعَانُ عُفْبَهَا ۞ فَسَوَّنِهَا ۞ وَلَا يَعَانُ عُفْبَهَا ۞

نعمل؟ قال: ومن كان الله خلقه لإحدى المنزلتين يهيئه لهما، وتصديق ذلك في كتاب الله تمالى: ﴿ونفس وما سواها * فألهمها فجورها وتقواها﴾

عن زيد بن أرقم قال: كان رسول الله ﷺ يقول: «اللهم إني أعوذ بك من العجز والكسل، (1) والهرم الجبن والبخل وعذاب القبر، اللهم آت نفسي تقواها، وزكها أنت خير من زكاها، أنت وليها ومولاها، اللهم إني أعوذ بك من قلب لا يخشع، ومن نفس لا تشبع، وعلم لا ينفع، ودعوة لا يستجاب لها،

kaddabat Tamûdu bitagwâhâ (11) idi-n-ba'ata 'asqâhâ (12) faqâla lahum rasûlu-L-Lâhi nâqata-L-Lâhi wa suqyâhâ (13) fakaddabûhu fa 'aqarûhâ fadamdam 'alayhim rabbuhum bidambihim fasawwâhâ (14) walâ yahâfu 'uqbâhâ (15).

Les Thémoudites ont repoussé nos signes avec dédain. (11) Le jour où les plus pervers d'entre eux se présentèrent pour accomplir leur forfait. (12) Le Prophète d'Allah leur dit: «Respectez la chamelle d'Allah; laissez-la boire». (13) Ils le traitèrent d'imposteur et égorgèrent la chamelle. Ce péché attira sur eux le courroux de leur Maître, qui les anéantit. (14) Allah châtie sans se soucier des suites. (15).

Les Thémoudites, portés par leur incrédulité et leur rebellion, ont traité leur Prophète Saleh d'imposteur sans croire à la bonne direction qu'il leur a apportée. Le plus misérable d'entre eux Qidar Ben Salef, égorgea la chamelle qui leur fut un signe de Dieu en la créant d'un grand rocher. Cet homme était l'un de leurs notables et puissants. Ammar Ben Yasir rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à Ali: «Te dirai-je qui est le plus misérable parmi les gens? - Certes oui, répondit Ali. Et le Prophète de poursuivre: «Le premier est le Thémoudite qui a égorgé la chamelle, et le deuxième est l'homme qui t'a frappé sur la tête et taché ta barbe par le sang» (Rapporté par Ibn Abi Hatem).

Le Prophète de Dieu Saleh -paix sur lui- avait mis en garde son peuple contre la nuisance à la chamelle en la laissant boire le jour qui lui était imparti. Mais les hommes le traitèrent de menteur en repoussant son message et, d'autant plus, ils égorgèrent la chamelle, Dieu alors les a anéantis à jamais à cause de leur péché sans se soucier de leur disparition. Car on a rapporté que Qidar Ben Salef ne l'a égorgée qu'après l'assentiment de tout le peuple sans distinction entre un jeune, un âgé, un mâle ou une femelle.